

JE PRÉPARE MA CLASSE **ANGLAIS**

150 séances prêtes à l'emploi



- Des programmations annuelles
- Des séquences réalistes
- Des séances détaillées
- Des ressources numériques en ligne

Je prépare ma classe

Anglais

Collection dirigée par **Marc Loison**

Bertrand Vittecoq, inspecteur d'académie,
inspecteur pédagogique régional d'anglais honoraire,
ancien coordonnateur académique langues vivantes 1^{er} degré / inter-degré,
académie de Normandie

Mikaël Geher-Joly, professeur certifié d'anglais, formateur, académie de Normandie



+ OFFERT

Ressources numériques en ligne

- > Des tableaux-séquences à personnaliser**
- > Des outils pour réaliser de nombreuses activités pédagogiques**
- > Des outils et exercices audio**
- > Des annexes**

Adresse : www.vuibert.fr/site/209877

Maquette de couverture : Les PAOistes

Crédit photographie de couverture : StockPlanets/Istockphoto ©

Maquette intérieure : Marie Dortier, adaptation So'Graph

Mise en page : So'Graph

Photographies : droits réservés

ISBN : 978-2-311-20987-7

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris.

Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – mai 2022 – 5, allée de la 2^e DB, 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>



Sommaire

Introduction

9

PARTIE 1 : L'anglais au cycle 2 : cohérence et régularité

- | | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Les nouveaux programmes – les incontournables | 12 |
| 2 | Les pratiques d'enseignement/apprentissage | 30 |
| 3 | L'ouverture de cet enseignement/apprentissage | 54 |

PARTIE 2 : L'anglais au CP

- | | |
|---|-----------|
| Séquence n° 1 : «Hello! What's your name?» | 61 |
| Séance n° 1 : Salutations | 62 |
| Séance n° 2 : Mise en place de l'appel de classe en anglais et appropriation du <i>jazz</i> chant | 63 |
| Séance n° 3 : Adaptation et mise en scène du <i>jazz</i> chant avec d'autres prénoms anglophones | 64 |
| Séquence n° 2 : «Happy birthday!» | 66 |
| Séance n° 1 : Découverte des nombres de 1 à 12 | 67 |
| Séance n° 2 : Mise en énoncé des nombres de 1 à 12 pour dire son âge | 68 |
| Séance n° 3 : Préparation aux fêtes d'anniversaire | 69 |
| Séquence n° 3 : «Sit down, class!» | 71 |
| Séance n° 1 : Apport lexical autour des consignes de classe | 72 |
| Séance n° 2 : Découverte et appropriation de la comptine « <i>Two little dicky birds</i> » | 73 |
| Séance n° 3 : Réalisation du projet | 74 |
| Séquence n° 4 : «Jingle Bells!» | 76 |
| Séance n° 1 : Découverte de l'album «Jingle-Jingle» | 77 |
| Séance n° 2 : Appropriation de l'histoire, dramatisation | 78 |
| Séance n° 3 : Reprise de l'histoire pour consolidation et apprentissage de la chanson | 79 |
| Séquence n° 5 : «Good morning! How are you?» | 80 |
| Séance n° 1 : Réactivation et enrichissement des salutations | 81 |
| Séance n° 2 : Découverte et appropriation de la chanson « <i>Good morning ! How are you ?</i> » | 82 |
| Séance n° 3 : Mise en scène des deux chansons travaillées | 83 |

Séquence n° 6 : «I love you!»	84
Séance n° 1 : Découverte des couleurs et injection de «I like...»	85
Séance n° 2 : Découverte des jours de la semaine et appropriation de «I like...»	86
Séance n° 3 : Réalisation d'un cadeau pour la Saint-Valentin associé à un poème	87
Séquence n° 7 : «My body»	89
Séance n° 1 : Présentation du lexique du corps humain	90
Séance n° 2 : Apprentissage de la chanson après réactivation du vocabulaire	91
Séance n° 3 : Appropriation, fixation, réalisation finale	92
Séquence n° 8 : «Happy Easter!»	93
Séance n° 1 : Présentation du thème ; apport lexical et culturel	94
Séance n° 2 : Fixation du lexique et de la chanson ; réactivation des nombres et des couleurs en contexte	95
Séance n° 3 : Préparation du jeu pour sa mise en œuvre et évaluation des acquis	96
Séquence n° 9 : «It's two o'clock.»	98
Séance n° 1 : Réactivation des nombres et apprentissage de l'heure «pile»	99
Séance n° 2 : Apprentissage d'une comptine connotée culturellement sur l'heure	100
Séance n° 3 : Mise en place d'un jeu de cour reprenant, en contexte, les éléments linguistiques travaillés	101
Séquence n° 10 : «London Bridge is falling down!»	102
Séance n° 1 : Découverte de quelques drapeaux et réactivation des couleurs	103
Séance n° 2 : Appropriation de la comptine et adaptation	104
Séance n° 3 : Mise en scène de la comptine et préparation du spectacle de fin d'année	105

PARTIE 3 : L'anglais au CE1

Séquence n° 1 : «Nice to meet you!»	109
Séance n° 1 : Saluer et se présenter (réactivation)	110
Séance n° 2 : Pratique de saynètes (première rencontre)	111
Séance n° 3 : Sensations (réactivation, enrichissement)	112
Séance n° 4 : Injection de «This is...» (à travers l'univers de <i>Thomas & Friends</i>)	113
Séances n° 5 et 6 : Entraînement à la tâche finale	114
Séquence n° 2 : «Look right!»	115
Séance n° 1 : Réactivation et enrichissement des consignes de classe	116
Séance n° 2 : Fixation des consignes en lien avec les nombres de 1 à 12	117
Séance n° 3 : Apprentissage des nombres de 13 à 20	117
Séance n° 4 : Fixation des nombres en lien avec les consignes	118
Séance n° 5 : Réalisation du jeu comme travail collectif de fin de séquence	119
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	119
Séquence n° 3 : «A red pen, please!»	120
Séance n° 1 : Introduction du lexique autour du matériel scolaire	122
Séance n° 2 : Apprentissage d'une chanson intégrant le matériel scolaire	123
Séance n° 3 : Appropriation de la chanson, enrichissement	124
Séance n° 4 : Phase d'entraînement au travail oral, réponse aux besoins individuels	124
Séance n° 5 : Jeu collectif mis en place	125
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	126

Séquence n° 4 : «It's Christmas time!»	127
Séance n° 1 : Présentation du thème et introduction du vocabulaire	128
Séance n° 2 : Apprentissage d'un court poème et travail autour des prépositions <i>in, on, under</i>	129
Séance n° 3 : Intégration du lexique dans des énoncés	129
Séance n° 4 : Fixation des points linguistiques travaillés	130
Séance n° 5 : Fabrication du <i>Christmas cracker</i>	130
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	131
Séquence n° 5 : «Today is Monday!»	132
Séance n° 1 : Jours de la semaine (réactivation, fixation)	134
Séance n° 2 : « <i>Today is Monday</i> » (découverte du chant)	135
Séance n° 3 : Exprimer ses goûts à partir de l'album	136
Séance n° 4 : Consolidation de l'expression des goûts	137
Séances n° 5 et 6 : Ateliers créatifs autour de l'album	138
Séquence n° 6 : «London's burning»	139
Séance n° 1 : Projet et contexte culturel présentés ; apprentissage de la chanson	141
Séance n° 2 : Reprise de la chanson et recherche d'informations (en ligne ou en lecture de texte)	142
Séance n° 3 : Mise en commun du travail de recherche et introduction du lexique sur la ville	142
Séance n° 4 : Réactivation des points travaillés et préparation du projet	143
Séance n° 5 : Réalisation des timbres (finition, choix de la plaquette finale)	144
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	144
Séquence n° 7 : «Happy Mother's Day!»	145
Séance n° 1 : Découverte de « <i>Skidamarink</i> »	147
Séance n° 2 : Apport du champ lexical de la famille	148
Séance n° 3 : Travail sur un arbre généalogique	149
Séance n° 4 : Donner son âge, dire où l'on habite	150
Séances n° 5 et 6 : Réalisation de cartes pour la fête des Mères (et des Pères) et évaluation des acquis	151
Séquence n° 8 : «This is me!»	152
Séance n° 1 : Réactivation de quelques parties du corps	154
Séance n° 2 : « <i>This is me!</i> » (découverte de la chanson)	155
Séance n° 3 : Mise en énoncé avec <i>I've got</i>	156
Séance n° 4 : Corps humain et mouvements	157
Séances n° 5 et 6 : Réalisation de la tâche finale (posters bilingues et spectacle de chansons)	158
Séquence n° 9 : «My school mascot»	159
Séance n° 1 : Découverte de quelques vêtements	161
Séance n° 2 : Injection de <i>I see...</i> et mise en énoncé du lexique vestimentaire	162
Séance n° 3 : Réactivation de <i>I've got...</i> et <i>I like...</i>	163
Séance n° 4 : Enchaînement d'énoncés grâce à l'univers des mascottes dans le sport	164
Séances n° 5 et 6 : Entraînement et tâche finale	165
Séquence n° 10 : «I go to school by bus»	166
Séance n° 1 : Travail sur les moyens de transport	167
Séance n° 2 : Réactivation de la 1 ^{re} séance et apprentissage de la chanson	167
Séance n° 3 : Appropriation de la chanson	168

Séance n° 4 : Réactivation, enrichissement, préparation du projet	169
Séance n° 5 : Réalisation collective du projet final	169
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	170

PARTIE 4 : L'anglais au CE2

Séquence n° 1 : «Welcome!»	173
Séance n° 1 : Rencontre de début d'année	174
Séance n° 2 : Exprimer ses émotions (enrichissement)	175
Séance n° 3 : Travail sur les voyelles de l'alphabet	176
Séance n° 4 : Alphabet complet et début d'épellation	177
Séances n° 5 et 6 : Tâche finale et évaluation	178
Séquence n° 2 : «Trick or treat!»	179
Séance n° 1 : Annonce du thème et découverte du lexique s'y associant	181
Séance n° 2 : Réactivation du lexique, échanges oraux, apprentissage d'un texte rythmé	182
Séance n° 3 : Reprise du texte rythmé (mis en scène) et travail oral de description	183
Séance n° 4 : Fixation des deux textes mémorisés et préparation linguistique des deux activités finales	184
Séance n° 5 : Réalisation des deux activités en ateliers	185
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	185
Séquence n° 3 : «Where are you?»	186
Séance n° 1 : Décrire son lieu d'habitation	188
Séance n° 2 : Travail sur les pièces de la maison	189
Séance n° 3 : Découverte de l'album <i>Where's Spot?</i>	190
Séance n° 4 : Consolidation et transfert des structures	191
Séance n° 5 : Réalisation de la tâche finale	192
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	192
Séquence n° 4 : «It's time to go to school»	193
Séance n° 1 : Mémorisation du <i>Goodbye Song</i> (rituel)	194
Séance n° 2 : Dire l'heure fixe (révisions)	195
Séance n° 3 : Travail sur les activités quotidiennes	195
Séance n° 4 : Enrichissement et consolidation	196
Séance n° 5 : Préparation du spectacle (sept saynètes)	197
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	198
Séquence n° 5 : «Naughty Pussycat!»	199
Séance n° 1 : Annonce du projet et réactivation du champ lexical du corps humain	201
Séance n° 2 : Appropriation du champ lexical des animaux domestiques et apprentissage d'une comptine	202
Séance n° 3 : Découverte et fixation des formes géométriques	203
Séance n° 4 : Appropriation des formes géométriques et entraînement oral pour préparer le projet	203
Séance n° 5 : Création par les élèves : <i>let's cut out!</i>	204
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	205
Séquence n° 6 : «Playing with numbers»	206
Séance n° 1 : Réactivation des nombres de 1 à 20 hors contexte et en contexte	208
Séance n° 2 : Présentation des nombres de 1 à 100 et fixation par une activité physique	209
Séance n° 3 : Appropriation des nombres par diverses activités liant mathématiques et anglais	210

Séance n° 4 : Poursuite du travail sur les nombres à partir de l'outil numérique	211
Séance n° 5 : Jeu collectif du bingo	211
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	212
Séquence n° 7 : « Happy Saint Patrick's Day »	213
Séance n° 1 : Immersion culturelle dans la Saint-Patrick	215
Séance n° 2 : Appropriation du lexique et épellation	216
Séances n° 3 et 4 : Mémorisation de la chanson « <i>I am the music man</i> » et appropriation de « <i>can + V</i> »	217
Séances n° 5 et 6 : Préparation du spectacle et évaluation des acquis des élèves	218
Séquence n° 8 : « Hot cross buns »	220
Séance n° 1 : Présentation du projet, réactivation et enrichissement du vocabulaire sur Pâques	222
Séance n° 2 : Apprentissage de « <i>Hot cross buns</i> »	223
Séance n° 3 : Reprise de la chanson et mise en situation	224
Séance n° 4 : Fixation et appropriation des structures en vue du jeu de rôle	225
Séance n° 5 : Mise en place des jeux de rôle, chant en canon	225
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	226
Séquence n° 9 : « Look! It's rainy! »	227
Séance n° 1 : Parler du temps qu'il fait (découverte)	229
Séance n° 2 : Appropriation de la structure et transfert	230
Séance n° 3 : Découverte et mise en bouche de la chanson « <i>Put on your shoes</i> »	230
Séance n° 4 : Enrichissement lexical et appropriation	231
Séance n° 5 : Mise en scène de la chanson	232
Séance finale : Évaluation des acquis des élèves	233
Séquence n° 10 : « My brother likes cycling »	234
Séance n° 1 : Réactivation du lexique de la famille, enrichissement et chanson « <i>The Family Song</i> »	236
Séance n° 2 : Fixation du texte chanté et expression des sentiments, des goûts	237
Séance n° 3 : Enrichissement avec les activités de loisirs	237
Séance n° 4 : Présentation et apprentissage d'une chanson afro-caribéenne	238
Séances n° 5 et 6 : Présentations individuelles et réactivation de tous les textes appris dans l'année	239
Remerciements	240

Annexes disponibles en ligne

- Annexe 1 : *BO* du 30 juillet 2020 : compétences travaillées ; domaines du socle
- Annexe 2 : *BO* du 30 juillet 2020 : les trois activités langagières (connaissances et compétences associées)
- Annexe 3 : *BO* du 30 juillet 2020 : approches culturelles
- Annexe 4 : Document de liaison cycle 2
- Annexe 5 : Tableaux-séquences
- Annexe 6 : L'assistant de langue vivante étrangère
- Annexe 7 : L'anglais de la classe
- Annexe 8 : Liste d'albums de jeunesse pour le cycle 2
- Annexe 9 : Fêtes calendaires et repères culturels
- Annexe 10 : Repères phonologiques pour l'enseignant
- Annexe 11 : Références bibliographiques et documentaires

Introduction

Les programmes d'enseignement de 2020 insistent sur le fait que le cycle 2 constitue une étape essentielle dans le parcours de l'élève, à savoir le point de départ de l'apprentissage d'une langue vivante. Au sein de ce cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux couvrant désormais la période du cours préparatoire au cours élémentaire 2^e année, l'enseignement de la langue vivante étrangère ou régionale vise l'acquisition de connaissances et de compétences qui doivent permettre un usage progressif plus assuré et plus efficace d'une langue autre que la langue française.

Si les activités et situations d'apprentissage recommandées par ces dernières instructions officielles ne renvoient pas directement à un niveau de l'échelle de niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (le CECRL, base majeure de réflexion sur les compétences à acquérir en langues vivantes), il est cependant intéressant de rapprocher les programmes, les attendus et le Cadre européen. En effet, un niveau Pré-A1 pour jeunes apprenants, décliné en descripteurs pour chaque activité langagière, permet aujourd'hui d'envisager des étapes intermédiaires pour l'enseignement-apprentissage tout au long des six années des cycles 2 et 3, menant au niveau A1 en fin de classe de 6^e. Ces étapes, explicitées dans notre ouvrage, doivent rassurer et assurer une lisibilité plus pertinente du parcours d'apprentissage de l'élève.

Notre ouvrage s'inscrit dans la collection *Métier Enseignant*, collection qui se veut résolument pratique et méthodologique. Outil didactique et pédagogique, le présent tome intitulé *Je prépare ma classe. Anglais CP-CE1-CE2* ne déroge pas à cette règle.

Il convient de lire avec soin la première partie qui permet de bien saisir l'enjeu de l'enseignement des langues vivantes aujourd'hui et sa déclinaison. Les parties 2, 3 et 4 illustrent cette première partie avec des exemples concrets, visant à apporter de la cohérence et faciliter la continuité du parcours d'apprentissage.

De fait, les enseignants, chargés de l'enseignement de l'anglais au CP, au CE1 et au CE2, trouveront pour chaque séquence d'apprentissage proposée une indication claire des compétences visées, des activités langagières majeures, des repères de progressivité, des prérequis, des connaissances à travailler (lexique, grammaire et phonologie), le tout articulé avec une entrée culturelle à privilégier et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. De plus, les mots ritualisation, interdisciplinarité et comportements positifs indispensables y trouvent toute leur place.

Nous souhaitons très sincèrement que cet ouvrage devienne un outil de référence tant pour les enseignants des écoles confrontés aux réalités quotidiennes de la classe que pour les formateurs en INSPE ou les conseillers pédagogiques en circonscriptions primaires. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Les auteurs,
Bertrand VITTECOQ et **Mikaël GEHER-JOLY**



PARTIE 1

L'anglais au cycle 2 : cohérence et régularité

- | | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Les nouveaux programmes
Les incontournables | 12 |
| 2 | Les pratiques d'enseignement/
apprentissage | 30 |
| 3 | L'ouverture de cet enseignement/
apprentissage | 54 |

1

Les nouveaux programmes Les incontournables

1. Le CECRL, une référence à intégrer	13
2. Les programmes en vigueur	17
3. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	21
4. Le parcours linguistique de l'élève	22
5. Les entrées culturelles : langue et culture	25
6. La spécificité du cycle 2, le cycle des apprentissages fondamentaux	27

1. Le CECRL, une référence à intégrer

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL¹) est aujourd'hui l'outil incontournable sur lequel s'appuyer dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes. Dirigé et publié par le Conseil de l'Europe en 2001, adopté par l'Union européenne, il est la norme pour la définition des niveaux en langue. Son titre complet est : **Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer**. Ces trois verbes à l'infinitif sont essentiels et montrent que ce document européen concerne non seulement l'évaluation des performances des élèves, mais aussi et surtout les actes professionnels des enseignants de langue et les apprentissages des élèves.

Il est le premier outil de politique linguistique transversal à toutes les langues vivantes. Il affiche un **langage commun** et en ce sens facilite et permet aux enseignants des différentes langues enseignées un travail en équipe et un partage des pratiques, des démarches et des réflexions professionnelles. Cependant, il convient de préciser qu'il n'est ni dogmatique, ni prescriptif, mais bien un outil de nature descriptive permettant aux enseignants de langues vivantes ou d'autres disciplines utilisant les langues vivantes de **s'interroger sur leurs choix didactiques et pédagogiques** et d'envisager les actions les plus pertinentes pour répondre aux besoins, aux caractéristiques, aux motivations des apprenants.

Ce cadre privilégie la **perspective actionnelle** qui identifie « l'élève/apprenant d'une langue comme un **acteur social** ayant à accomplir des **tâches** dans des **circonstances** et un **environnement** donné, à l'intérieur d'un **domaine d'action** particulier² ». Il définit également une **échelle commune de niveaux de compétences** en langue qui apporte une aide précieuse aux enseignants pour fixer leurs objectifs d'enseignement/apprentissage et évaluer les résultats de cet apprentissage chez leurs apprenants. Six niveaux sont déclinés dans l'échelle globale. Cette échelle permet d'avoir des repères, des balisages, des étapes jalonnant le parcours d'apprentissage.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

1. À chaque fois que l'on se réfère au CECRL, il s'agit du Cadre européen commun de référence pour les langues.

2. Cadre européen commun de référence pour les langues, chapitre 2, page 15.

UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau extrait du CECRL, «niveaux communs de compétences – Échelle globale», chapitre 3, page 25.

Chacun des six niveaux de compétences de cette échelle globale ci-dessus est décliné dans chaque **activité langagière** en **descripteurs de compétences**, aide apportée aux enseignants pour fixer leurs objectifs, lister les situations d'apprentissage les plus porteuses et envisager l'évaluation des élèves tout comme l'autopositionnement des apprenants.

Mais qu'entend-on par tâche, compétence et par activité langagière dans le CECRL ?

«**Est définie comme tâche** toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé¹». Le sens est donc bien au cœur de la tâche qui amène l'élève à atteindre un objectif qu'il s'est fixé et se concrétise par un résultat mesurable.

Les **compétences** telles que le présente le CECRL regroupent l'ensemble des connaissances (savoirs), des habiletés (savoir-faire) et des dispositions (savoir-être) qui permettent d'agir. Savoir apprendre et savoir découvrir l'autre sont également à considérer dans cette approche de la notion de compétence.

Ces compétences sont développées et activées au travers d'**activités langagières**, à savoir les **activités de réception** (écouter et comprendre / lire et comprendre), les **activités de production** (parler en continu / écrire) et l'**interaction orale** (réagir et dialoguer).

Les activités d'interaction écrite et de médiation, présentes dans le CECRL, ne sont pas inscrites dans les programmes des cycles 2 et 3 publiés en France en 2020.

1. CECRL, chapitre 2, page 16.

Dans **chaque activité langagière concernée** par ces programmes, la mission de l'enseignant est donc de développer les **compétences** des élèves au travers de **tâches communicatives** à effectuer et choisies judicieusement pour mettre le sens au cœur du travail et de l'engagement de l'élève dans les apprentissages. Pour y parvenir, l'enseignant aura à cœur de développer chez les apprenants les **stratégies** nécessaires pour effectuer les tâches proposées. Citons quelques exemples pour un utilisateur élémentaire (niveaux A1 et A2) : se préparer en répétant, localiser les ressources, utiliser le sens général d'un énoncé court pour déduire du contexte le sens d'un mot inconnu, demander de l'aide.

Illustrons ce propos par un exemple de tâche au sein d'une classe de 6^e du nouveau cycle 3.

WRITE A LETTER TO YOUR PENPAL IN CM2

Ton projet est de rédiger une lettre à un/une correspondant(e) dans une classe de CM2 des écoles autour du collège. Dans cette lettre, tu te présentes et parles de ta famille, de tes animaux domestiques, de ce que tu es capable de faire et de tes goûts.

Tu poses des questions sur ces thèmes pour faire davantage connaissance avec ton/ta correspondant(e). Dans quelque temps, tu recevras sa réponse. Tu auras l'occasion de rencontrer ton correspondant lors de sa venue au collège.

Il s'agit bien d'une **tâche communicative** à visée actionnelle avec un destinataire bien identifié (un correspondant de la classe de CM2) et un résultat observable (la lettre à rédiger et à envoyer). Cette tâche s'inscrit bien dans la réalité sociale des élèves.

Cette tâche vient à la fin d'une séquence qui combinera compétences, activités langagières, stratégies, tâches intermédiaires autour de cinq entrées :

- Renseigner et interroger quelqu'un sur l'âge, la ville (le village) d'origine et la nationalité.
- Renseigner et interroger quelqu'un sur les animaux de compagnie et la famille.
- Renseigner et interroger quelqu'un sur les sports et les talents.
- Renseigner et interroger quelqu'un sur les goûts.
- Comprendre et rédiger une lettre personnelle (réunissant toutes ces informations).

Mais l'**activité langagière prépondérante** ici est l'**expression écrite**. Le contenu de la production est précis et correspond à une première étape d'un projet plus large, la rencontre de l'autre au collège autour de jeux culturellement marqués (ateliers mis en place par l'assistant étranger et des enseignants d'anglais, d'EPS et d'arts plastiques).

Les niveaux de compétences visés sont les niveaux A1/A2 : **écrire A1 (peut écrire une lettre très élémentaire, produire des phrases simples et isolées de manière autonome) – écrire A2 (peut écrire une lettre simple personnelle, suite d'expressions et phrases simples reliées par des connecteurs simples)**. Un niveau **Pré-A1**, récemment décliné par le Conseil de l'Europe, vient compléter l'échelle de niveaux de compétences et affiche en quelque sorte une étape intermédiaire dans la lisibilité du niveau A1. Au niveau **Pré-A1**, l'élève **peut écrire quelques phrases très courtes pour donner des renseignements personnels très simples en s'appuyant sur des modèles**.

Les critères qualitatifs d'évaluation de la tâche sont annoncés par le professeur en début de séquence et visent des **compétences générales dans la réalisation du projet** (soin et écriture, respect de la consigne) ainsi que la **compétence communicative** sous l'angle de ses trois composantes : le linguistique (pertinence du vocabulaire, correction grammaticale, correction orthographique), le sociolinguistique (respect du code épistolaire, formule de politesse), le pragmatique (écrit organisé, structuré, coordonné).

Descripteurs permettant de mesurer le **degré de réussite** de l'élève (sous l'angle de la composante pragmatique ci-dessus mentionnée) :

- **A1** : écrit des phrases séparées non reliées et n'organise pas sa lettre.
- **A2** : utilise des connecteurs simples pour relier ses énoncés et est cohérent dans la composition de sa lettre.

Ci-dessous, des exemples de productions d'élèves :

Exemple de production Pré-A1

I am Déo
I have a dog
I am 9
I live in Normandy

Exemple de production A1

My name is Sarah
I am ten years old.
I have a best friend
I have four brothers.
I like unicorns
I live in France
I have light brown hair

Exemple de production A1 vers A1+

Date: Tuesday June 3rd
Hello! My
My name is Marie. I'm eleven. I have a green and
chicken. I have a dog. I have got a cat. Their
names are Princesse and Elouette. I have got a
hamster. His name is Eli. My favourite sport
is gymnastics. I have got one sister. Her name is Laurie.
Love, Marie

Exemple de production A2

Tuesday, March 23rd, 2017
Dear friend,
My name is Rayna. I'm eleven and a
half. I come from France and I live in
Caudebec-lès-Elleuf.
I'm slim. I'm not very small but
I'm not very tall. I'm strong.
I have long straight brown hair
and I have brown eyes.
I have two little brothers and one
fish. Her name is Coquette. Do you
have a pet?
I love candy, white chocolate and milk
chocolate. I love hot chocolate, meat,
cookies, bananas and apricots. Do you
like fruits?
I don't like apples, fish and oranges but
I like lemon and coffee.

Cette introduction au CECRL doit permettre aux professeurs des écoles enseignant l'anglais dans leur classe et aux professeurs de collège de bien comprendre et retenir la logique et la terminologie du Cadre, terminologie reprise dans les programmes français de langue vivante de l'école, du collège et du lycée. Il convient d'ajouter que le CECRL n'exclut pas les **contenus culturels**. En effet, l'apprentissage d'une langue vivante ne peut se faire sans s'appuyer sur la culture du ou des pays dont on apprend la langue. Le CECRL spécifie que « le développement de la compétence à communiquer prend en compte des dimensions autres que purement linguistiques (par exemple,

sensibilisation aux aspects socioculturels¹...)». Les programmes de langue vivante accordent une large place aux contenus culturels. Ce point est développé dans la rubrique 5 « Les entrées culturelles : langue et culture ».

2. Les programmes en vigueur

À noter que, à l'écrit, l'activité de réception (lire et comprendre) et l'activité de production (écrire) ne sont pas explicitement déclinées dans les programmes du cycle 2 (CP, CE1, CE2) publiés en 2020.

Les programmes de langue vivante des cycles 2, 3 et 4 publiés dans le *Bulletin officiel* du 30 juillet 2020 s'inscrivent dans la **continuité** des précédents et restent tous adossés au Cadre européen. **L'approche actionnelle** reste la première entrée, tout comme la déclinaison des compétences travaillées par **activité langagière**.

La terminologie utilisée reste celle du Cadre européen et la lecture détaillée de la rubrique précédente de cet ouvrage, intitulée « Le CECRL, une référence à intégrer » vous aidera à bien appréhender ces programmes et leur logique et optimiser leur mise en œuvre.

Ces programmes reprennent les nouveautés des programmes de 2015, à savoir :

- ce sont des **programmes de cycle** avec la création de trois nouveaux cycles qui concernent la discipline langue vivante : le cycle 2 (CP, CE1, CE2), le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e), le cycle 4 (5^e, 4^e, 3^e) ;
- ces programmes sont rattachés aux **domaines du socle** commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- des **attendus de fin de cycle** sont clairement affichés, permettant ainsi de baliser le parcours d'apprentissage de l'élève, de donner des **repères de progressivité** et de permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège.

Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, est celui qui nous concerne dans cet ouvrage et qui constitue une étape essentielle dans le parcours de l'élève, à savoir le point de départ de l'apprentissage d'une langue vivante étrangère et l'acquisition de connaissances et de comportements sur lesquels s'appuyer tout au long du parcours d'apprentissage.

Vous trouverez en annexes (voir page 2) les extraits du *Bulletin officiel* du 30 juillet 2020. Ils sont regroupés en trois entrées facilitant votre lecture et votre appropriation des contenus.

En **Annexe 1** de cet ouvrage, vous trouverez la liste sommaire des compétences travaillées avec leur référence aux domaines du socle commun pour chaque activité langagière concernée.

En **Annexe 2**, vous trouverez, par activité langagière, les attendus ainsi que les connaissances et compétences associées, éclairées par des exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève.

En **Annexe 3**, sont déclinés les contenus culturels et linguistiques du cycle 2.

Enfin, les tableaux ci-après permettent d'avoir une lecture horizontale, par activité langagière, des évolutions attendues tout au long de ce cycle 2 et donc d'aider les enseignants des écoles à fixer leurs objectifs en fonction des besoins des élèves et des attendus de fin de cycle.

1. CECRL, chapitre 1, page 12.

COMPRENDRE L'ORAL (écouter et comprendre)

Repères de progressivité

Cours préparatoire		Cours élémentaire 1 ^{re} année		Cours élémentaire 2 ^e année
Découvrir et comprendre quelques consignes de classe	→	Consolider et enrichir le lexique des consignes de classe et suivre quelques instructions relatives aux gestes et mouvements du corps	→	Poursuivre et enrichir les apprentissages autour des consignes de classe et des instructions relatives aux gestes et mouvements du corps
Découvrir et comprendre quelques mots familiers et expressions très courantes (nom, âge, formules de politesse, d'encouragement, de félicitation)	→	Consolider et enrichir le lexique, comprendre des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples pour décrire son environnement proche	→	Comprendre des mots familiers, des expressions courantes, des questions et réponses relatifs à soi-même (se présenter, présenter quelqu'un...), exprimés lentement et distinctement
Suivre le fil d'une histoire très courte adaptée à l'âge des élèves, avec des aides appropriées et des instructions très simples	→	Écouter et suivre la lecture d'un album simple adapté à l'âge des élèves	→	Suivre le fil d'une histoire simple (comptines, chansons, albums) avec les aides appropriées

S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU (*parler en continu*)

Repères de progressivité

Cours préparatoire		Cours élémentaire 1 ^{re} année		Cours élémentaire 2 ^e année
Reproduire un modèle oral simple, extrait d'une comptine, d'un chant, d'une histoire	→	Reproduire un court extrait d'une comptine, d'un chant, d'un poème, d'une histoire	→	Reproduire de courtes comptines, des chants, des poèmes
Utiliser une ou deux expressions ou phrases proches des modèles rencontrés pour se décrire (nom, âge)	→	Se présenter de manière autonome en disant son nom, son âge, son lieu d'habitation	→	Consolider et enrichir les expressions et phrases pour se décrire et parler de sujets familiers

Au niveau de la 3^e année du cycle (CE2), les élèves sont entraînés à **lire à haute voix** des textes brefs et à **raconter une histoire courte stéréotypée**, travaillée en classe, à l'aide de quelques images.

PRENDRE PART À UNE CONVERSATION (<i>réagir et dialoguer</i>)				
Repères de progressivité				
Cours préparatoire		Cours élémentaire 1 ^{re} année		Cours élémentaire 2 ^e année
Répéter des dialogues basiques de rituels de classe	→	Commencer à dialoguer en demandant des nouvelles et en réagissant	→	Engager une conversation très courte en réinvestissant le lexique relatif à la présentation de soi-même et de quelqu'un (poser et répondre à des questions)
Utiliser les salutations de base	→	Commencer à utiliser des formules de politesse	→	Utiliser des formules simples de politesse , présenter des excuses

Au niveau de la 3^e année du cycle (CE2), les élèves sont entraînés à **épeler** des mots simples et transparents. Dans les échanges, l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Si ces repères de progressivité au cycle 2 ne renvoient pas directement à un niveau de l'échelle de niveaux de compétences du CECRL, il est cependant intéressant de rapprocher les programmes, les attendus et le Cadre européen.

Après quinze années d'utilisation du Cadre européen commun de référence comme base majeure de réflexion sur les compétences à acquérir en langues vivantes, le Conseil de l'Europe a émis le besoin de compléter ce document de référence dans plusieurs domaines en s'appuyant sur les remarques d'experts de tous horizons.

On voit alors l'émergence d'un **niveau Pré-A1 pour jeunes apprenants**, décliné en descripteurs qui permettent d'envisager des « paliers » pour l'enseignement/apprentissage. Le CECRL, dans sa version de 2001, mentionne qu'avant d'arriver au niveau A1, « les apprenants peuvent réaliser efficacement, avec une gamme de moyens linguistiques très limités, un certain nombre de tâches particulières qui correspondent à leurs besoins¹ ». Et d'ajouter qu'en milieu scolaire et notamment à l'école primaire, on peut « penser à une liste [...] d'activités pédagogiques incluant les aspects ludiques de la langue² ».

Les descripteurs de **niveau Pré-A1**, dont certains sont déclinés ci-après, nous permettent d'envisager des étapes intermédiaires pour l'enseignement/apprentissage tout au long des six années des cycles 2 et 3, menant au niveau A1 en fin de classe de 6^e. Ils doivent rassurer et assurer une lisibilité plus pertinente du parcours d'apprentissage de l'élève et faciliter une approche spiralaire cohérente de l'enseignement en évitant des répétitions et redondances pouvant devenir « stériles » pour l'apprenant.

Ces descripteurs sont à mettre en regard des repères de progressivité du cycle 2 énoncés ci-dessus dans les trois activités langagières concernées.

Les travaux du Conseil de l'Europe en la matière sont consultables sur www.coe.int/lang-CEFR.

1. CECRL, chapitre 3.5, page 30.

2. CECRL, chapitre 3.5, page 30.

COMPRENDRE L'ORAL (écouter et comprendre)

	A1	• Peut comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens. • Peut comprendre des instructions qui lui sont adressées lentement et avec soin et suivre des directives courtes et simples.
	Pré-A1	• Peut comprendre des questions courtes et des affirmations très simples, à condition qu'elles soient prononcées clairement et lentement, illustrées par des gestes ou des images facilitant la compréhension et qu'elles soient éventuellement répétées. • Peut comprendre des instructions courtes et simples, par exemple «Stop», «Fermez la porte», etc. à condition qu'elles soient prononcées en face à face, accompagnées de visuels ou de gestes et éventuellement répétées. • Peut reconnaître des mots familiers, à condition qu'ils soient prononcés clairement et lentement dans un contexte clairement défini, quotidien et familier.

S'EXPRIMER ORALEMENT EN CONTINU (parler en continu)

	A1	• Peut se décrire, décrire ce qu'il/elle fait, ainsi que son lieu d'habitation. • Peut décrire les aspects simples de sa vie quotidienne en utilisant une suite de phrases simples, des mots et des expressions simples à condition de pouvoir se préparer à le faire.
	Pré-A1	• Peut parler de soi (nom, âge, famille) en utilisant des mots et des expressions toutes faites, à condition de pouvoir se préparer à le faire. • Peut exprimer ses sentiments en utilisant des gestes, le langage corporel.

PRENDRE PART À UNE CONVERSATION (réagir et dialoguer)

	A1	• Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections. • Peut répondre à des questions simples et en poser, réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers. • Peut présenter quelqu'un et utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé. • Peut demander à quelqu'un de ses nouvelles et y réagir.
	Pré-A1	• Peut poser des questions et répondre à des questions sur lui/elle-même et sur les habitudes quotidiennes, en utilisant des formules courtes et en comptant sur les gestes pour renforcer l'information donnée. • Peut comprendre et utiliser des formules élémentaires, telles que «Oui», «Non», «Excusez-moi», «S'il vous plaît», «Merci», «Non merci», «Pardon». • Peut reconnaître de simples salutations. • Peut saluer, donner son nom et dire «Au revoir».

3. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture¹

Ce socle «nouveau» a pour premier objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une **culture scolaire commune**. Il est écrit du point de vue de l'élève et doit conduire ce dernier à savoir en fin de chaque cycle et en fin de scolarité obligatoire ce qu'il sait et sait faire. Il s'organise en cinq grands domaines transversaux et cible tout particulièrement les langages et les méthodes (domaines 1 et 2), clés de voûte des apprentissages. C'est un document de référence qui amène les enseignants à réfléchir à l'apprentissage des élèves, à ce qui est de l'ordre de l'activité de classe. Chaque discipline doit contribuer à construire cette culture commune. Tout au long du **cycle 2 (CP, CE1, CE2)**, il convient donc de voir comment la discipline **langue vivante participe à cette construction** qui donne du sens au parcours de l'élève.

Quatre domaines du socle commun sont concernés et à mettre en relation avec les objectifs premiers des **programmes de langue vivante** adossés au **CECRL**. Le lien entre les domaines du socle et les programmes de langue vivante sera affiché clairement dans chaque séquence d'apprentissage (quel domaine du socle est relié à quelle activité langagière et quels contenus linguistiques et culturels dans le cadre de la mission proposée aux élèves dans la séquence?).

La construction-acquisition des compétences en langue vivante et celle des compétences de l'adulte en devenir sont ainsi intimement liées.

Domaine 1 – Les langages pour penser et communiquer

Le cycle 2 est le **point de départ** de l'**enseignement des langues étrangères et régionales** qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter et comprendre / réagir et dialoguer / parler en continu) puis écrites (lire et comprendre / écrire) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en fin de cycle 3.

Apprendre une langue vivante étrangère permet :

- le **rapprochement avec le français** pour mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles sur les mots, l'ordre des mots, la prononciation ;
- la **rencontre avec la littérature**, moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels ;
- le **croisement** avec plusieurs **autres enseignements**, en particulier l'éducation musicale ou encore l'éducation physique et sportive pour sensibiliser les élèves à la dimension culturelle.

Domaine 2 – Les méthodes et outils pour apprendre

Apprendre une langue vivante étrangère et régionale contribue à :

- développer les compétences méthodologiques pour améliorer l'efficacité des apprentissages ;
- **coopérer** et **réaliser des projets** ;
- **croiser les disciplines**, notamment dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ;
- utiliser des **supports écrits ou multimédias**, papiers ou numériques, culturellement identifiables pour développer le **goût des échanges**.

1. BO du 30 juillet 2020.

Domaine 3 – La formation de la personne et du citoyen

Les langues vivantes étrangères et régionales contribuent :

- à la construction de la **confiance en soi** lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée ;
- à l'**acceptation de l'autre** et à l'acquisition progressive de l'**autonomie** ;
- au développement de l'**engagement** et de l'**initiative**.

Domaine 5 – Les représentations du monde et l'activité humaine

L'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à :

- découvrir l'environnement proche et plus éloigné ;
- faire comprendre d'**autres modes de vie** ;
- faire comprendre la **diversité des représentations** dans le temps et dans l'espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2.

4. Le parcours linguistique de l'élève

Les trois rubriques précédentes ont montré combien il y avait totale cohérence entre le **socle commun** de connaissances, de compétences et de culture et les nouveaux **programmes de langue vivante** (BO du 30 juillet 2020) adossés au **Cadre européen** et ses balisages. C'est à partir de ces programmes centrés sur les contenus et déclinés par cycle que le **parcours linguistique** de l'élève va se construire à un rythme qui doit répondre le plus efficacement possible aux besoins individuels recensés. La logique des nouveaux cycles trace un cursus défini par l'Institution. C'est au long de ce cursus que l'élève va effectuer son parcours d'apprentissage en langue vivante, avec des seuils à viser en fin de chaque cycle (cycles 2, 3 et 4), mais aussi des adaptations et des régulations en intercycles en fonction du trajet réalisé par l'élève. En effet, c'est bien la **continuité du parcours de l'élève** qui est en jeu et qui doit s'inscrire dans une évaluation positive caractérisée par une progression des apprentissages construite en cohérence avec les programmations et s'appuyant sur les repères de progressivité.

Ci-après, le tableau des attendus en fin de chaque cycle avec une entrée par activité langagière et une focalisation sur le **cycle 2**.

À noter que, dans les programmes du cycle 2, les intitulés des trois activités langagières concernées (*comprendre l'oral / s'exprimer oralement en continu / prendre part à une conversation*) diffèrent de ceux des cycles 3 et 4 (*écouter et comprendre / parler en continu / réagir et dialoguer*) bien que recouvrant les mêmes concepts. Dans les séquences présentées dans les parties 2, 3 et 4 de cet ouvrage, nous utiliserons les intitulés des cycles 3 et 4.

JE PRÉPARE MA CLASSE ANGLAIS

150 séances prêtes à l'emploi

Destiné aux professeurs des écoles, stagiaires ou débutants, aux étudiants et aux formateurs, cet ouvrage vous accompagnera et vous aidera à préparer votre classe d'anglais au quotidien.

Des outils pratiques pour répondre aux objectifs du cycle 2

- **3 programmations annuelles** déclinées en tableaux-séquences.
- **30 séquences** réalistes.
- **150 séances** détaillées, illustrées et facilement applicables.
- Des **apports culturels** et des **conseils** pratiques.

Ressources numériques offertes en ligne

- Des tableaux-séquences à personnaliser.
- Des outils texte et audio pour réaliser de nombreuses activités pédagogiques.

Les deux auteurs, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) et professeur certifié d'anglais, ont mis en œuvre toutes les activités décrites dans cet ouvrage.

Dans la même collection :

